

CONTRAT D'ENGAGEMENT 2022

Adhérent Nom Prénom.....
Adresse
Téléphone Courrier électronique

s'engage à

- venir prendre son panier hebdomadaire le MARDI entre 18 h et 19 h à la Maison de quartier Coluche, Les Méannes à Romans
- remettre lors de la contractualisation, les chèques correspondant à son contrat
 - à accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du contenu du panier
 - à prendre son adhésion à l'association « les paniers de Coluche »

Le producteur LA FERME DE LA MARQUISE – 620 Route de La Vieille Eglise – 26350 CREPOL Portable 07 81 85 11 16 Courrier électronique : remi.echinard@gmail.com,

s'engage à

- livrer ses produits à la maison de quartier Coluche à Romans, le mardi entre 18h et 19h
- conserver un mode de production respectueux de l'environnement
- encaisser les chèques de paiement au début de chaque mois
- respecter le règlement de l'association « les paniers de Coluche »
- donner toutes les informations sur sa production, organiser des visites de ferme

POUR LA PERIODE DU 1^{er} OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

| | | | |
|---------------|--------------|--------------------|---|
| PANIER A 16 € | Sans Absence | 12 Semaines X 16 € | = |
| | | | = |
| PANIER A 9 € | Sans Absence | 12 Semaines X 9 € | = |
| | | | = |
| | | TOTAL LEGUMES | |
| | | | |

Il n'y a pas de livraison de légumes le 27 décembre 2022

-

| | |
|---------------------------------|----------|
| TOTAL PANIERS DE LEGUMES | € |
| SOIT 3 CHEQUES DE | € |

Signature du producteur

Signature de l'adhérent